

Retour à l'école le 11 mai 2020

Une délégation cynique et des mensonges d'État

Le gouvernement a décidé la réouverture des établissements scolaires à partir du 11 mai, contre l'avis du conseil scientifique qu'il a lui-même mis en place.

Pour ce faire, le ministère a établi un « Protocole sanitaire », dans ses deux versions pour le primaire et le secondaire, établissant en plus de 60 pages les différentes prescriptions que devront tenir les personnels. Mission impossible à mener à bien, en si peu de temps de préparation, mesures d'hygiène impraticables compte tenu des équipements de la plupart des écoles, alors que l'État et le ministère se dégagent de leurs responsabilités, que les maires suivent le pas, que le Sénat et l'Assemblée nationale préparent une loi les dégageant les uns et les autres de leur erreurs et fautes passées et à venir : ce seront les travailleurs et les travailleuses qui en paieront le prix ! Et ça ne va pas mieux à l'université...

Le retour à l'école se fera sur la base du volontariat contraint des parents dont on ne sait encore s'ils pourront rester au chômage partiel après le 1^{er} juin.

« La lutte contre les inégalités sociales », avancée par le ministère pour l'ouverture des classes est un mensonge pour inciter le retour au travail : les enfants en difficultés scolaires sont ceux dont les parents appartiennent aux classes les plus défavorisées. Ce sont majoritairement les mêmes qui ne souhaitent pas que leurs enfants retournent à l'école. Et que dire de la fermeture des cantines, de l'obligation d'apporter son repas dans beaucoup d'écoles, alors qu'aujourd'hui de nombreuses familles dépendent de la solidarité de collectifs informels pour pouvoir se nourrir chaque jour ?

Dans la mesure où certain.e.s élèves seront prioritaires (enfants de personnels de santé, de l'éducation, etc.) et où chaque enfant pourrait n'avoir que deux jours d'école par semaine, voire aucune, selon les municipalités, une grande partie des parents devront obéir à une injonction paradoxale : *travaillez, mais restez chez vous !*

Le Syndicat 2ESR-CNT 13 appelle les travailleurs et les travailleuses de l'éducation à refuser de s'engager dans cette course à la reprise des « nécessités économiques » du capitalisme sans garantie de protection sanitaire pour tous et toutes, élèves et adultes, avec tous les moyens à leur disposition :

droit d'alerte, droit de retrait, droit de grève !

